



ASSOCIATION

« Les Amis du Sanctuaire de la Garoupe »

Déclarée à la S/préf. de Grasse le 24/01/01 N° 0061018552

Œuvre d'intérêt général (art 200 & 238 bis du code général des impôts).

Siège social : 13 rue G. Clemenceau 06600 Antibes

Adresse courrier : Maison des associations, 288 chemin de St Claude 06600 ANTIBES

JOURNAL N° 45

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU 1^{er} SEMESTRE 2023.

LE MOT DU PRESIDENT (J-Y MOSCONE).



Notre exposition de crèches à la chapelle Saint **JEAN** a été un franc succès grâce à la mise à la disposition de crèches du Père **ASTRE**, de M. et Mme **TOCHE**, de M. **OCCELLI** avec la maquette de la chapelle St **JEAN** et sans oublier les religieuses de la **CONSOLATION** de Draguignan pour le santon de Saint **JOSEPH** (santon en cire et son du XIX^e siècle).



Nous avons clôturé cette manifestation en fêtant les Rois en présence de nombreuses personnalités et amis de l'association.

Mme Anne **BAUDIER**, présidente de l'association des propriétaires nous a adressé, à cette occasion ses plus vives félicitations pour la réalisation de l'exposition (Plus de 1 000 visiteurs – plus de 300 crèches).

Cette année, pas de crèche au Sanctuaire de la Garoupe, les instances organisatrices n'ayant pas trouvé d'emplacement pour notre installation.

Mais tout de suite après il a fallu se remettre au travail, reprise de nos permanences au sanctuaire les vendredis après-midi, organisation des visites de la chapelle et du plateau et surtout préparer notre assemblée générale prévue le 3 mars. En raison des confinements et des précautions sanitaires l'an passé nous avons dû organiser une A.G par correspondance. Cette année elle s'est tenue à la maison des associations, tout le monde était ravi de se retrouver, nous avons la présence de Madame **BOUSQUET**, Adjointe au maire qui représentait le premier magistrat.

Après le rapport moral et le rapport financier, votés tous les deux à l'unanimité. Nous avons procédé au renouvellement du conseil d'Administration, de nouvelles têtes apparaissent dans notre équipe, ce n'est pas une surprise, ces personnes travaillent pour l'association depuis longtemps.

Le Nouveau conseil d'administration, validé par notre réunion du 14 mars 2023 est le suivant :

Président d'honneur		Pierre MAGHERINI	
Président		Jean-Yves MOSCONE	
Vice-Président	Jean MOLL	Vice-Président	Jean-Claude PERL
Secrétaire	Hélène BIANCHERI	Secrétaire adjoint	Lucien CHIOSI
Trésorière	Linette MAGHERINI	Trésorière adjointe	Claudine MOSCONE

Membres

DEROUET Nicole, **LEON** Anne Marie, **PERL** Cira, **PRESTIGIACOMO** Sauveur, **RAVILLY** Claude.

Membres de droit

Père Paul **CHALARD** Curé d'Antibes – Olivier **MICHELIS** Président de la Corporation marins.

Nous avons relancé une deuxième publication du livre de Pierre **MAGHERINI** « **Les Ex voto du Sanctuaire de la Garoupe** », la première édition étant épuisée depuis longtemps.

Nous avons réalisé de nombreuses cartes postales et dépliantes pour offrir.

POINT NOIR : Les grilles du sanctuaire sont souvent fermées l'après-midi pour privilégier l'entrée du sanctuaire par la boutique.

Notre équipe toujours aussi motivée prépare la saison d'été et espère encore plus de visites de ce lieu sacré.



Dans la nuit du 09 au 10 mars 2023, une tempête a balayé le plateau et une branche importante d'un pin a été cassée. Le matin, nous étions sur-place pour constater les dégâts et prendre quelques photos.

Des moyens impressionnants ont été mis en place pour malheureusement couper l'arbre et nettoyer l'esplanade (6 forestiers, camion 8 roues motrices avec bras et un broyeur).

Nous avons fourni les renseignements demandés à Nice Matin.

Mme M-C **ABALAIN** a écrit le jeudi 23 mars un bel article sous le titre : « *Abattu, le pin de la chapelle de la Garoupe avait été planté en 1910* ».



Un de nos adhérents nous a offert deux santons remarquables du XIX^e siècle (Grand merci).

DES SANTIBELLI (de l'italien : des *beaux Saints*). Ce sont des figurines religieuses provençales en terre cuite protégées par un globe de verre de 60^{cm} de hauteur.

Elles seront exposées lors de notre prochaine exposition de crèches en fin d'année.



La famille **GIOANNI** (la torréfaction, le Négus Blanc) nous a confié tout le nécessaire pour réaliser une station.

Cette dernière a durant de nombreuses années installé un reposoir devant le magasin, (pour la procession de N.D de Bon Port, 1^o jeudi de Juillet) rue de la République (photo prise le 10/07/ 2005).

Ayant vendu le magasin, tout ce matériel était remis dans des cartons donc elle a pris la décision de s'en séparer.

Elle nous a confié la mission de le récupérer pour en faire bon usage.

Nous l'avons remis à l'association du port de la Salis (son président F. **MALLAMACI**) pour confectionner leur reposoir au départ du chemin du Calvaire.



Merci à la famille **GIOANNI**.

QUI SE SOUVIENT ? (par P. Magherini)

Le mardi 16 octobre 1979 vers 14^{heures}, un terrible raz de marée a frappé l'Illette et le port de la Salis ainsi que les côtes de Nice et Saint Laurent du Var.

Est-ce que vous vous souvenez de cette tragédie qui, dans son ensemble, a fait au total onze (11) morts dont un à Antibes ?

Voilà les faits : des travaux importants sont entrepris pour créer l'extension du nouveau port à Nice en prolongement de l'aéroport.

Il a été décidé de couper une colline qui se situait sur la commune de plan du Var, de l'aplanir pour créer un parc de loisir, de transporter la terre par une piste routière créée dans le lit du Var pour ne pas perturber la circulation.

Des engins de carrière (entreprise SPADA) font le va et vient et déversent des tonnes de terre pour cette réalisation. La terre est ensuite compactée.

Une digue (pierres provenant de la carrière de Gourdon) de 3 kilomètres a été mise en place pour l'agrandissement.

Mais, soit un mini séisme ou une erreur humaine, la terre (400 millions de mètres cubes soit 3 hectares de remblai) est partie dans un tombant provoquant un raz de marée et causant de nombreux dégâts.

Nous restons à Antibes. Une vague de 3,5^{mètres} de haut a ravagé la baie de l'Illette et le port de la Salis.

Dans les immeubles de la famille NICOLET, la chaudière de 3 tonnes se trouvant à la cave a été bousculée et déplacée.

De nombreuses voitures ont aussi été emportées et retrouvées dans des positions bizarres.

Devant l'hôtel JOSSE, un amoncellement de débris de toutes sortes.

Toute la plage a été abîmée jusqu'au port de la Salis.

Pour le port de la Salis cela a été terrible.

Malheureusement, nous ne possédons que très peu de photos du port au moment de la vague (le numérique n'étant pas encore sur le marché). Les quelques photos que j'ai en ma possession (support argentique) sont de très mauvaise qualité et surtout elles sont floues, donc très peu exploitables.



Photo Schafter 1979.

Ce fut la désolation pour le port de la Salis. La reconstruction a été compliquée, aucune assurance pour couvrir de tels dégâts. Le port était détruit à 100% ainsi que les pannes flottantes, quais, la capitainerie, les archives et tout le matériel etc...

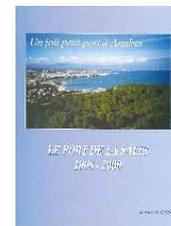
Une nouvelle convention a dû être mise en place avec les présidents successifs, l'Amiral **BARNAUD**, l'Amiral **CALVEZ** et enfin M. A. **BACCIALONE**. Après de très nombreuses années et le soutien de M. **TIGET** (*député suppléant*) que la situation a trouvé son épilogue.

La fin du dossier a été conclu seulement en 1997 après le remboursement du prêt de 90 000 Frs.

Depuis le port a retrouvé son calme, sa sérénité, sa convivialité et a pu être embelli un peu plus chaque année. Il s'étend sur un hectare et abrite de petites embarcations.

Il est administré par un conseil d'Administration.

Pour plus de détails lire le fascicule (32 Pages) écrit par J. **SAURIN**.
(Le port de la Salis 1908 – 2000) Avec l'accord de l'auteur, nous l'avons réédité.



Francis **NINZOLI** nous a quitté à l'âge de 81 ans. Il était le plus ancien des porteurs de la **VIERGE**. Sa vie a toujours été à Antibes, d'employé à la ville, il a rejoint les sauveteurs en mer (SNSM).

Il était de toutes les fêtes de la Saint **PIERRE** et surtout des fêtes de **NOTRE DAME** de BON PORT.

Photo prise en 2015 à la sortie de la cathédrale tenant le drapeau de la Corporation des Marins (Antibes 1893).

Il était vice-président de la corporation des Marins, Porte

Drapeau, gardien du port de la Salis, ainsi que de la prud'homie de pêche et bien d'autres œuvres bénévolement.

Pour tous ces engagements, il a été fait chevalier de l'ordre du mérite maritime.

Qu'il repose en paix.

Malgré la crise, à ce jour, nos adhérents (110) nous sont restés fidèles.

Cotisation = 4 175€.

Toute l'équipe vous souhaite un bon été 2023.



Notre association vous propose **7 fascicules** et **deux livres** sur Antibes et le Sanctuaire. Vous pouvez les consulter, soit **le vendredi après-midi** à notre permanence – plateau de la Garoupe, ou simplement à la librairie : **JOIE de LIRE**, 4 rue de la république, ou à **l'ANTIBOISE d'OPTIQUE**, 2 avenue du vingt-quatre Août.

Notre permanence au sanctuaire : le vendredi après-midi.

M. J-Y MOSCONE. – tirage 250 ex.